

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 1**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

---

**OBJET**

Relations Internationales et Affaires Européennes  
Soutien à des manifestations à caractère économique et international rentrant dans  
les dispositifs contribuant au renforcement de l'attractivité du territoire des Bouches-  
du-Rhône,

---

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement  
Direction des Relations Internationales  
1 22-55**

## PRESENTATION

### Objectif du rapport :

Soutenir des actions qui contribuent à renforcer l'attractivité du territoire des Bouches-du-Rhône.

### Dispositif de la Politique Publique des Relations Internationales concerné :

Soutien aux évènements à caractère économique et international.

## 1 - Contexte de l'attractivité du territoire des Bouches-du Rhône et de la politique de relations extérieures de la collectivité

### A – la nouvelle Politique de Relations Extérieures de la collectivité :

***La Politique de Relations Extérieures de la collectivité se trouve au cœur d'une volonté politique plus globale de construction de ce que sera la « Provence de demain ».***

Une Provence qui pour demain se veut notamment créatrice d'emplois, ouverte au Monde, innovante, connectée, attractive et forte de ses domaines d'excellence.

Aussi, la nouvelle politique de Relations Extérieures du CD13 devient un outil au service d'un but ultime qui reste la création de richesses et d'emplois sur le territoire des BdR,

### B – Les principaux atouts du territoire des Bouches-du-Rhône

Pour se faire, la nouvelle orientation de la politique de relations extérieures de la collectivité peut largement s'appuyer sur un territoire qui dispose d'atouts exceptionnels tels que :

- **son positionnement géographique** au centre de l'Arc Latin et en interface entre l'Europe et la Méditerranée,
- **son positionnement au cœur d'un carrefour de connexions** terrestres, aériennes et maritimes, mais également en ce qui concerne les flux de données (internet et téléphoniques) entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe, via les câbles sous-marins,
- **son capital** humain, scientifique, universitaire et industriel performant et reconnu,
- **la richesse et la diversité de son patrimoine naturel, paysager et culturel** qui offre un cadre de vie unique aux habitants du département et en fait un haut lieu de tourisme, secteur toujours en croissance,

- **la filière numérique**, qui se positionne comme une des leaders économiques et techniques en France,
- **sa deuxième place diplomatique** en France après Paris,
- **le nombre d'organismes de référence participant de la dynamique internationale** du territoire, qu'ils soient associatifs, gouvernementaux, institutionnels européens et internationaux,
- **la richesse de sa culture d'ouverture au monde**, et notamment aux coopérations entre les deux rives de la Méditerranée,
- **un tissu associatif largement engagé dans des dynamiques internationales**,
- **une collectivité forte d'un savoir-faire en coopération internationale.**

#### C - Outils en faveur de l'attractivité du département des Bouches-du-Rhône :

*A ce titre et parmi les objectifs dévolus à la nouvelle politique de Relations Extérieures, deux objectifs contribuent au renforcement de l'attractivité du territoire des Bouches-du-Rhône :*

- ❖ **Attirer sur le territoire départemental par le soutien à toute action de diplomatie économique** : Faire connaître à l'international les atouts et les potentialités du territoire départemental et ce, afin d'attirer des talents, des richesses, les capitaux ...
- ❖ **Promouvoir le territoire départemental à l'étranger et y favoriser son rayonnement** : au travers d'actions de coopération et de missions économiques, mais également au travers du soutien à des manifestations à caractère économique assurant la promotion et contribuant à « ramener des richesses » dans le 13.

Afin de répondre à ces deux objectifs, la collectivité développe différents dispositifs dont celui visant à soutenir les manifestations à caractère économique et international qui se tiennent sur le territoire départemental ou sur un territoire étranger.

## **2 – Les manifestations qu'il est aujourd'hui proposé de soutenir**

### 1 - Partenariat avec la Chambre de Commerce Italienne pour la France :

L'Italie est confirmée en 2015 comme le 1er client et fournisseur de la Région PACA ainsi que le 7ème pays fournisseur et 1<sup>er</sup> client du territoire des Bouches-du-Rhône.

Par ailleurs 8 millions de touristes italiens sont attendus tous les ans en France. Les 3 principaux sites d'intérêt pour ces derniers sont : Paris Ile de France, Lyon Rhône Alpes et la Provence - Alpes – Côte-d'Azur.

Le marché, les investisseurs et les touristes italiens sont donc des cibles prioritaires de l'action d'attractivité de la collectivité.

Ainsi, Il est donc proposé de soutenir 3 manifestations pour lesquelles le CD13 sera le partenaire principal :

- Le pavillon Italie de la 92<sup>eme</sup> Foire Internationale de Marseille, du 23 au 3 octobre 2016 (30ke)
- L'opération « Bonjour Provence », du 20 au 26 octobre à Gênes (10ke)
- L'opération « Artigiano in Fiera », du 3 au 11 décembre à Milan (10ke)

## 2 – La Semaine Economique de la Méditerranée :

Initiative partenariale née à Marseille en 2007, la Semaine économique de la Méditerranée (SEM) a pour objectif de favoriser le développement des projets économiques entre acteurs publics et privés, en offrant un cadre privilégié d'échanges autour des grands enjeux économiques et sociétaux des pays de la Méditerranée, de l'Orient et, à partir de cette année, de l'Afrique subsaharienne.

Coordonnée par l'OCOMO (Office de Coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient) l'édition 2016 **se tiendra du 2 au 5 novembre à la Villa Méditerranée** et marquera les 10 ans de la manifestation.

A cette occasion l'ensemble de ses organisateurs, dont le Département et les agences de promotion du territoire, a affirmé la volonté de donner un nouvel élan à la manifestation et de la positionner prioritairement en tant que levier d'attractivité du territoire.

**Le thème retenu pour cette édition événement est « Le numérique, pour une Méditerranée connectée ».**

Secteur économique à part entière et à forte croissance, le numérique est également un outil favorisant la compétitivité et la productivité dans d'autres domaines d'activité.

Son influence se fait sentir dans des secteurs aussi divers que l'innovation, le transport maritime (avec les smart-ports), l'énergie, l'éducation, la logistique, le tourisme ou la santé.

Les enjeux du numérique seront présentés selon 3 axes :

- Le numérique, outil de développement économique et outil au service d'autres secteurs.
- Le numérique, une réponse aux défis sociaux actuels.
- Marseille et la Méditerranée une porte d'entrée vers l'Afrique.

A ce titre la Provence, en tant que « **hub** » connecté **vers la Méditerranée et l'Afrique** constitue aujourd'hui un territoire à fort potentiel pour **les entreprises et investisseurs**.

Dans ce cadre, il est proposé de positionner le Conseil Départemental comme un des principaux partenaires de l'organisation générale de la SEM 2016, en apportant une subvention d'un montant de 30 000€ à l'OCOMO.

## **ENONCE DES DEMANDES**

Ainsi, j'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant le tableau annexé au rapport, les demandes de subvention sur des projets spécifiques à caractère économique et international, formulées par des associations des Bouches-du-Rhône dans le cadre de la politique publique de Relations Internationales et des Affaires Européennes.

**Le montant total de l'affectation proposée est de 80 000 €**

Le montant de ces subventions allouées par le département des Bouches-du-Rhône sera prélevé sur les crédits inscrits au budget départemental 2016, chapitre 65, fonction 041, nature 6574,

### **INCIDENCES FINANCIERES**

Au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous invite à statuer sur ces requêtes, dont le montant total s'élève à 80 000€

<b>N°programme</b>	<b>N°opération</b>	<b>Libellé</b>	<b>Imputation</b>	<b>Engagement CP</b>
10032	A créer	Coopération et Développement	65-041-6574	<b>80 000€</b>

En cas de décision favorable, il conviendra de :

- prélever la dépense correspondante, soit 80 000 €, sur les crédits inscrits au budget départemental 2016, chapitre 65, fonction 041, nature 6574,
- m'autoriser à signer une convention conforme à la convention type pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000€ destinée au fonctionnement,
- valider, pour toute subvention affectée à un projet spécifique, le principe d'un versement unique pour les subventions d'un montant en deçà de 23 000 € et le principe d'un versement échelonné, en deux mandaterments, pour les subventions d'un montant supérieur ou égal à 23 000 €.
- valider, pour toute subvention affectée au fonctionnement général d'une association, le principe d'un versement unique,

En cas de non réalisation totale ou partielle de ces actions, le Département pourra notifier la demande de reversement de la subvention correspondante. Le reversement devra avoir été effectué deux mois après la notification. Un titre de recette sera alors émis.

### **CONCLUSION**

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL